

CONCLUSIONS

Par Alexandre Wolff – Observatoire de la langue française de l'OIF

PRINCIPES

1. L'observation est légitime, revient à l'OIF et doit servir à élaborer des stratégies indispensables car le laisser-faire consacre la victoire de l'unilinguisme surtout en Europe. Celles-ci sont nécessaires pour corriger des errements, se donner des objectifs politiques comme l'a fait le Québec (grâce aux enquêtes et aux lois), au service des locuteurs mais sans s'arrêter à un objectif purement utilitariste.
2. L'observation n'est donc pas inactive : observer c'est déjà agir. Elle suppose néanmoins une réflexion sur ses présupposés et ses conséquences éventuelles car « la langue est une existence et pas une essence ». Il faut donc tenir compte des représentations différentes suivant les pays et parfois même les communautés humaines. Les cas évoqués de l'Algérie, du Vietnam, de Madagascar ou du Québec ont montré toute la difficulté d'unifier la définition de « francophone ».

DOMAINES ET METHODES

3. Il faut se donner les moyens de définir un seuil minimum de compétence francophone (SMIC) à intégrer à la grille LAFDEF (langues africaines, français et développement dans l'espace francophone) en renforçant la place de l'utilisation réelle et de la production en langue française (modus ?) et en intégrant, quoi qu'il arrive, les notions de compétence et performance.
- 3 bis : Le constat de la divergence théorique entre la définition du projet politique et social, préalable à l'observation de l'objet « langue », et l'observation elle-même (« la Francophonie n'est pas une question de langue mais une question d'espace ») ne doit pas empêcher l'OIF de poursuivre sa mission d'observation.
4. Cependant, observer le français doit être pensé et compris dans l'interaction, le « frottement » avec les autres langues. Les notions d'hybridation, de transcoding ou d'interlecte viennent souligner la difficulté qu'il y a parfois à distinguer même la langue maternelle de la langue seconde ou d'une autre langue. Faut-il aller jusqu'au constat de la pluralité des « langues françaises ? ».

5. Peut-on (doit-on) décider de considérer la complexité des situations, des « niches linguistiques » (plusieurs par pays !) et multiplier les moyens de l'observation ? Cet accroissement indispensable des moyens financiers et humains ne pourra néanmoins importer tous les questionnements des linguistes dans les grilles d'observation de l'OIF.
6. Au minimum, il faut considérer la question des représentations de la langue (sociales, symboliques, intimes...). En effet, la francophonie est avant tout un univers socio-discursif dont on pourra rendre compte à l'aide de différents modèles présentés pendant le séminaire (Maurer-Domergue, Landry, Bulot-Blanchet, Calvet...) grâce à des monographies et dans une approche nécessairement pluridisciplinaire en confrontant différentes sources.
- 6 bis Il faudra investir tous les champs possibles de l'observation sans céder aux idées reçues ou aux mythes : exemple de la science sans doute moins unilingue qu'il n'y paraît (comme l'a montré la description du cas brésilien) ; question de l'affichage et des enseignes ; présence sur la toile... d'autant que la mise au jour d'une situation moins alarmante que supposée encourage et entraîne des forces favorables au plurilinguisme.
7. Exploiter les données démo-linguistiques existantes et favoriser des questions portant sur les langues dans les enquêtes liées aux recensements même si le mode déclaratif pose problème car la régularité et l'assiette des données collectées permettent de dégager une tendance juste : « la pente des pentes est juste ».
8. Nécessité de partenariats entre tous les acteurs de l'observation afin de croiser les sources et les données : l'AUF et ses réseaux (Dynamique des langues et Francophonie, Dynamiques démographiques et sociétés), OIF, TV5, RFI, Observatoire démographique de l'espace francophone, etc.
9. Avec une observation plus fine intégrant les représentations sociales, il faudra construire des argumentaires en faveur du français comme le font les publicitaires pour les produits de consommation.
10. Tous les participants appellent l'OIF à se donner les moyens humains et matériels de cette observation refondée.